

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 124-450-1934 dégrèvement.

n° 124-450-1934

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

14 mai 1934

Numéro JO

n° 450 du 31/05/1934

Date du numéro

31 mai 1934

TEXTE INTÉGRAL

a été rendu exécutoire le rôle primitif des patentes (tableau B) de l'exercice 1934, comprenant cinq cent soixante quatorze articles et s'élevant à la somme de trente deux mille deux cent cinquante trois francs, centimes additionnels compris.